

Après les réfugiés économiques, climatiques, politiques, les covidiques !



On connaissait les réfugiés économiques, les réfugiés politiques, les réfugiés climatiques... Une nouvelle variété vient de faire son apparition sur le marché du Grand Remplacement des Européens : les réfugiés covidiques.

Dans un article en ligne publié ce dimanche :

<https://fr.euronews.com/2020/12/27/migrants-le-risque-covid-comme-argument-pour-accorder-la-protection-humanitaire>

Euronews rapporte en effet que : « *La Cour de Milan a statué que le risque Covid, dans le pays d'origine d'un migrant, pouvait être une raison valable pour accorder une protection humanitaire pour ceux s'étant vu refuser l'asile politique ou le statut de réfugié de guerre.* »

Autrement dit, il suffit qu'un migrant – ou plutôt les avocats mis gracieusement à sa disposition, grassement rétribués par l'argent public – fasse valoir qu'il y a des cas de Covid dans

son pays d'origine, pour que ledit migrant puisse bénéficier de l'asile humanitaire en Italie, et partant, dans toute l'Europe schengénisée.

« *Une pandémie associée à de faibles ressources médicales, à la pauvreté et à des troubles politiques et sociaux, sont autant d'arguments pouvant amener la justice à considérer le rapatriement d'un migrant comme un risque.* » précise Euronews. Ce qui ouvre l'horizon des migrants à d'autres maladies que la Covid.

La veille, le même Euronews informait ses lecteurs que : « *Face au nouveau variant du Covid-19, le Japon ferme ses frontières* » :

<https://fr.euronews.com/2020/12/28/face-au-nouveau-variant-du-covid-19-le-japon-ferme-ses-frontieres>

« *Pour sauver des vies humaines et prendre des mesures de précaution, j'ai annoncé samedi que le Japon interdira l'entrée sur son territoire à tous les ressortissants étrangers* », a déclaré samedi le Premier ministre nippon Yoshihide Suga, membre du Parti Libéral Démocrate, principale force de droite et conservatrice du pays.

D'un côté, l'Europe passoire soumise à la criminelle dictature des juges, avec la complicité de la quasi-totalité des gouvernements des pays de l'UE ; de l'autre, un gouvernement japonais souverain, soucieux de « *sauver des vies humaines* », en l'occurrence des vies japonaises.

Des esprits taquins pourront néanmoins objecter à nos juges que si la Covid sévit moins dans le pays d'origine d'un migrant qu'en Europe, épice de la maladie :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_en_Europe

il est de leur devoir d'assurer le retour de l'individu dans

ses foyers, par souci pour sa propre santé.

Ne rêvons pas : peu de chance que l'argument porte...

Henri Dubost